

Interview de **M. EGBARE Awadi Kobiéssama**, lauréat du Prix « WIN Emergence » de l'ANPGF

« Mon Projet est un Modèle Economique d'Electrification Rurale, de Réduction du coût de l'essence à pompe et de Réduction des gaz à effet de serre, c'est trois en un » P. 4

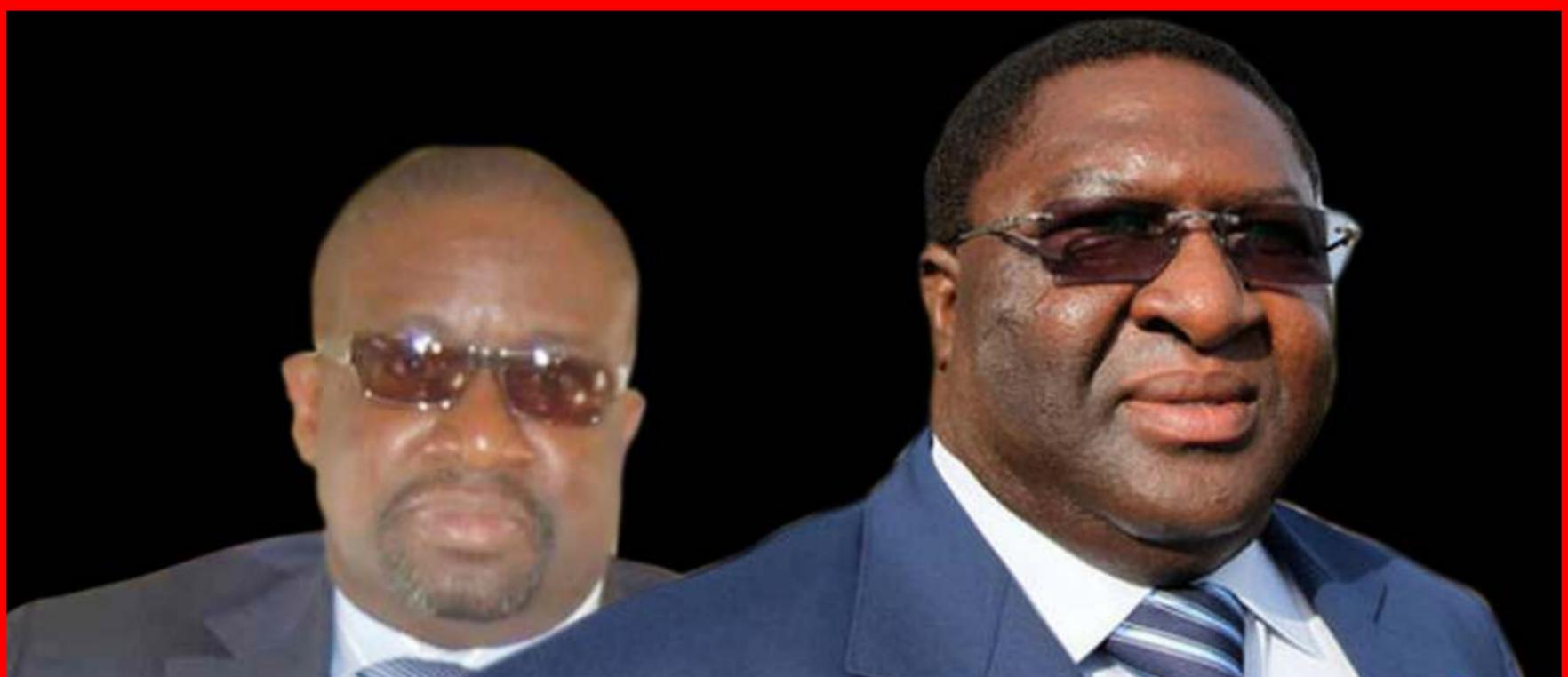


TR TOGOREVUE

TR 159 du 22 Août 2014



Le pari d'une actualité qui réveille



Nouvelles tournures dans l'Affaire d'Escroquerie internationale
Pascal BODJONA DEPOSE A LA PRISON CIVILE DE TSEVIE
AGBA BERTIN SUR LE POINT D'ETRE EXTRADE AU TOGO
S'achemine t-on vers le Procès et la manifestation de la vérité ? P2

INTERVIEW

Philippe ATAKPA du PSR :



« Pour éviter de radoter, admettons que M. Faure Gnassingbé décide d'être candidat et que la Cour constitutionnelle valide cette candidature, que ferons-nous au CST ? Quelles forces avons-nous ? ...il faut être pragmatique: il y a matière à réflexion. » P.p 3&5

- L'apport de la technologie dans la lutte contre la corruption
LE TOGO CITE PAR LE PRESIDENT DE LA BANQUE MONDIALE COMME LE 1ER ETAT FRAGILE A PUBLIER LES DONNEES SUR LES DEPENSES PUBLIQUES P3
- Exposition et vente d'œuvres d'art
GUGEL GALLERY ACCUEILLE LA COLLECTION « EXODUS » DE LANDU JAH P7

Politique Togolaise
EDEM KODJO PREND SA RETRAITE SANS CRIER GARDE P3

L'apport de la technologie dans la lutte contre la corruption

LE TOGO CITE PAR LE PRESIDENT DE LA BANQUE MONDIALE COMME LE 1 ER ETAT FRAGILE A PUBLIER LES DONNEES SUR LES DEPENSES PUBLIQUES



Les efforts du Togo en matière de lutte contre la corruption et de transparence ont commencé par porter leurs fruits tant à l'interne, par une plus grande confiance des togolais dans leurs institutions, qu'à l'externe avec les reconnaissances de ses partenaires. Quelques mois après les propos du Représentant Résident de la Banque Mondiale, M. ASSAH qui citait le Togo comme premier pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à publier les informations relatives aux dépenses publiques sur le site gouvernemental, c'est au tour du Président de la Banque Mondiale d'apporter une reconnaissance officielle aux efforts du gouvernement togolais en matière de transparence. D'abord à travers un article publié sur son blog le 12 août, puis récemment en visite au Philippines, le Président de la Banque Mondiale a cité le Togo comme un pays ayant un certain niveau de transparence étant donné que les dépenses publiques sont publiées sur le site web du Gouvernement ce qui permet à la population d'évaluer la manière avec laquelle l'argent de l'Etat est utilisé. Qui plus est, c'est le premier Etat fragile à opérer cette réforme. Le Président de la Banque Mondiale salue ainsi la volonté des autorités togolaises qui ont compris l'apport de la technologie dans la recherche de la transparence et la lutte contre la corruption. Cette reconnaissance du président de la Banque Mondiale est plus que méritée lorsqu'on constate les efforts du gouvernement dans l'assainissement des dépenses publiques. Ceci est donc un camouflet pour ceux qui estiment que rien n'est fait dans ce sens au Togo. Entre autres actions phares du gouvernement togolais en matière d'assainissement des dépenses, de transparence et de lutte contre la corruption, on peut citer la mise en place du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE) pour faciliter les opérations douanières au Port Autonome de Lomé (PAL) et la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui fusionne toutes les régies de l'Etat pour un meilleur contrôle.

Paul KATASSOLI

Nouvelles tournures dans l'Affaire d'Escroquerie internationale Pascal BODJONA DEPOSE A LA PRISON CIVILE DE TSEVIE AGBA BERTIN SUR LE POINT D'ETRE EXTRADE AU TOGO

S'achemine t-on vers le Procès et la manifestation de la vérité ?

Cette affaire aurait tenu les togolais en haleine pendant des mois et des mois avant de finir par les lasser certains. De l'affaire « Agba Bertin », au départ, elle fut rebaptisée entre temps « l'Affaire Pascal Bodjona » avant de redevenir, avec l'arrestation et la détention à Lomé du français Loïc LeFloch Prigent, l'affaire d'escroquerie internationale sur la personne de l'Emirati Abass El Youssef, la présumée victime. Des avocats, présidents et membres des directoires de plusieurs partis politiques de l'opposition, des défenseurs des droits de l'homme des « milliardaires » et plusieurs autres démarcheurs judiciaires et marcheurs s'en sont mêlés pour mieux politiser l'affaire et crier à la violation massive des droits de l'homme.

Certains médias s'en sont accaparés et des journalistes ont tenté d'en faire l'affaire de ces deux dernières années au Togo. Face à ce qu'on appelle « pressions politique du pouvoir », il y a eu des « millions qui ont coulé » de la part des personnalités poursuivies. L'affaire était juteuse et intéressante à plus d'un titre.

Après plusieurs complications, au regard des forces en présence et des méthodes de défense, la détention provisoire des trois personnalités a été écourtée pour plusieurs raisons et des mesures de liberté provisoire sous contrôle judiciaire furent prononcées en leur faveur. Malheureusement Agba Bertin, le cerveau présumé de l'Opération prendra la fuite, après sa libération, pour s'installer au Ghana voisin et en Afrique du Sud, selon certaines sources.

A partir de ces deux pays dans lesquels il bénéficie d'une protection, Agba Bertin tentera d'ailleurs de narguer les autorités togolaises qui ont lancé contre lui un mandat d'arrêt international.

L'affaire en était là depuis des mois, quand il y a trois semaines, l'on apprend que le sieur Agba Bertin est arrêté en Grèce et que le Togo demande son extradition.

Entre temps c'est Pascal Bodjona, le seul présumé auteur à ne pas quitter le pays, qui annonce à travers une conférence de presse qu'il a demandé à son collectif d'avocats de poursuivre le Togo devant la Cour de Justice de la CEDEAO pour constatation de la violation de ses droits dans ce dossier, il annonce également porter plainte devant les juridictions togolaises contre deux magistrats instructeurs. Il se décrit à nouveau à cette occasion comme une victime d'un « acharnement politique ».

Ces trois derniers jours, les événements semblent se précipiter avec l'accord marqué par la justice grecque de donner une suite favorable à la demande d'extradition de Sow Agba Bertin et ce malgré la nationalité ghanéenne et le statut de réfugié politique dont il se prévaut. Les demandes des avocats qui évoquent la « torture » pour s'opposer à cette décision d'extradition ont été vaines, selon des sources proches du dossier. La justice grecque ayant estimé, comme l'a souligné la partie togolaise, qu'on ne pouvait torturer un homme en liberté.



Dans l'attente d'une probable extradition de Sow Agba Bertin, à l'issue d'une décision attendue le 26 août prochain, la justice togolaise a enchaîné hier avec la convocation de Pascal Bodjona par le juge du 4e Cabinet d'instruction. A l'issue de cette audience, l'ancien ministre de l'Administration territoriale s'est vu délivrer un mandat de dépôt. Il sera détenu quelques heures plus tard à la prison civile de Tsevié à une trentaine de kilomètres de la capitale togolaise.

Comme depuis le début de cette affaire les avocats de la défense présente leur client comme un « prisonnier politique », mais pour bon nombre de togolais, l'on s'achemine sans doute vers la fin de cette affaire.

Si l'extradition de Agba Bertin se confirme, la détention de Pascal Bodjona permet de réunir deux des présumés principaux acteurs de cette escroquerie. Le français Loïc LeFloch Prigent, ayant plutôt bénéficié d'une liberté provisoire pour raison de santé. Certaines sources judiciaires affirment que l'éventuelle extradition au Togo d'Agba Bertin et la détention depuis hier Pascal Bodjona relance l'affaire qui pourra donc connaître un dénouement pour la manifestation de la vérité à travers un procès.

« La politisation à outrance de cette affaire n'a pas arrangé les présumés auteurs de cette escroquerie internationale. Ils ont été mal conseillés, car au-delà de certaines formes qui n'ont pas été strictement respectées dans ce dossier, il s'agit en réalité d'un dossier lourd, trop d'éléments les accablent. Et nous nous demandons comment les avocats de la défense comptent s'y prendre pour disculper leurs clients. Nous attendons de voir. » nous confie un haut magistrat, bien au parfum des éléments de ce dossier qui selon, une source proche de l'enquête a « terni l'image du Togo car il faut le dire, cette arnaque a pu être possible et autant de milliards engagés c'est parce que certains se sont servi des attributs et des hautes fonctions de l'Etat togolais pour amener la victime à cracher des millions de dollars, mais nous ne sommes pas encore au procès. Attendons de voir » renchérit la source.

S'achemine t-on vers la fin du feuilleton et la manifestation de la vérité, c'est la question que plusieurs togolais se posent.

Patrick NIMA

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

COMMUNIQUE EN FRANÇAIS FACILE

Depuis avril 2014, le Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI, a lancé son tout premier produit dénommé 'Accès des pauvres aux services financiers', en abrégé APSEF.

APSEF est un crédit destiné à soutenir et encourager les activités génératrices de revenus (petit commerce, agriculture, artisanat etc.) des hommes et femmes vulnérables afin de les aider à se prendre en charge. C'est un crédit de 30.000 F CFA maximum par personne.

Pour en bénéficier, le demandeur doit faire partie d'un groupe solidaire de 4 personnes minimum et 6 personnes maximum. Les membres du groupe solidaire formé servent eux-mêmes de garantie les uns pour les autres. Aucune autre garantie ne sera exigée au demandeur du crédit.

Avant le déblocage du crédit, le demandeur doit obligatoirement suivre une formation en gestion de crédit et d'activités génératrices de revenus auprès des institutions de microfinance partenaires du FNFI. Le crédit APSEF doit être obligatoirement remboursé dans un délai de 6 mois. Pour un crédit d'un montant de 10 000 F par exemple, l'intérêt est de 250 F CFA. Pour un crédit de 20 000 F, l'intérêt est de 500 F CFA.

Celui qui prend un crédit de 30.000 F ne versera qu'un intérêt de 750 F CFA. Une épargne de 450 F CFA lui sera réservée s'il rembourse son crédit à temps dans les 6 mois. Il pourra bénéficier d'un deuxième prêt maximum de 30 000 F, d'un troisième prêt maximum de 50 000 F et d'un quatrième prêt maximum de 50 000 F CFA. Les frais d'adhésion pour tout demandeur sont fixés à 1000 F CFA. Cette somme servira à l'établissement de sa carte de membre.

Le demandeur devra aussi payer une assurance de 150 F s'il désire prendre un crédit de 30 000 F ; ou encore une assurance de 100 F s'il souhaite obtenir un crédit de 20 000 F, ou encore une assurance de 50 F dans le cas où il souhaite obtenir un crédit de 10 000 F CFA.

Pour toute information, rendez vous dans l'institution de microfinance la plus proche de vous. FNFI, c'est le microcrédit pour tous.

Prosper HOUENOU

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET

ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Politique Togolaise EDEM KODJO PREND SA RETRAITE SANS CRIER GARDE



C'est désormais confirmé ou presque, Edouard Edem KODJO, Premier Président de la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), ancien Président de l'Union Togolaise pour la Démocratie (UTD), actuel Président de la Fondation FAX AFFRICANA et nouveau membre fraîchement élu du Conseil des Sages de l'Union Africaine, a définitivement divorcé avec la politique togolaise.

L'ancien leader de l'opposition au parcours politique national et international inégalé, s'est totalement tourné vers l'extérieur avec son bâton de panafricaniste convaincu. Quand il n'anime pas des conférences et colloques, il supervise les élections ou tout simplement apporte sa précieuse contribution à la résolution des problèmes de l'Afrique et Dieu sait que le continent en a beaucoup.

« L'atmosphère politique est tellement polluée au sein de l'opposition que certaines personnalités qui ont un charisme indéniable ne veulent plus s'associer à des débats de caniveaux et des méthodes d'un autre âge » expliquait un des militants de la CPP, la semaine dernière à l'occasion des 15 ans de la création de la CPP, un anniversaire boycotté par Edem Kodjo comme pour dire assez clairement que pour lui, l'aventure politique togolaise est terminée. La suite de la lutte pour une alternance c'est sans lui. Les clés sont désormais dans les mains de Francis EKON qui se bat pour faire à nouveau briller un héritage politique dilapidé et une image d'un parti suffisamment écorchée par la mauvaise gestion de la victoire de l'opposition aux législatives de 1994.

Edem Kodjo est parti sans crier garde et dans son coin, il observe ses anciens alliés, amis, fils spirituels et ennemis de l'opposition, s'embourber dans une lutte pour remonter une pente qui se révèle chaque jour plus que glissante et sans lueur d'espoir de trouver demain des solutions viables à ces divisions, contradictions et luttes intestines. Pour Edem Kodjo qui aurait tout gagné, sauf la présidence de la république dans son pays, le jeu politique est clos. Place à un combat plus noble, loin du stress de méthodes malsaines d'une opposition qui ne sait que dévorer ses plus dignes représentants.

Germain POULI

INTERVIEW de Philippe ATAKPA du PSR :
« Pour éviter de radoter, admettons que M. Faure Gnassingbé décide d'être candidat et que la Cour constitutionnelle valide cette candidature, que ferons-nous au CST ? Quelles forces avons-nous ? ...il faut être pragmatique: il y a matière à réflexion. »

Dans notre dernière parution, nous avons traité de ces voix dissidentes au sein du CST, qui même si elles disent parler en leur nom personnel, prouvent à suffisance que l'obstination et la fixation que se fait le CST en exigeant l'exclusion du Président sortant dans la course pour prochaine présidentielle de 2015, n'est aucunement une position raisonnable et largement partagée. Philippe Matitoma ATAKPA, Secrétaire National l'Administration du PSR (Pacte Socialiste pour le Renouveau), après une première sortie sur Radio Zéphyr en fin de semaine dernière, revient à la charge (cette semaine) dans une interview accordée à l'Agence Afreepress, pour assumer sa position en reprécisant sa pensée sur les serments de ses amis du Collectifs Sauvons le Togo (CST) qui, non seulement n'ont aucun moyen d'empêcher une éventuelle candidature, devraient plutôt travailler pour unir leurs forces afin de battre le candidat du pouvoir.

L'homme ne fait pas économie de sa vision sur ce qui devait être les vraies préoccupations de l'heure pour une opposition dont les composantes devraient cesser de penser que seules et individuellement, elles arriveront à l'alternance.

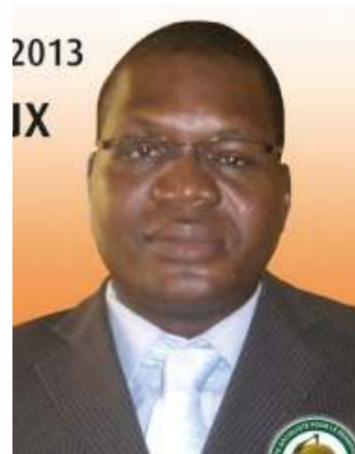
« Il faut oser, et réinventer la politique au Togo, car ni les insultes, ni les mensonges, ni les injures populaires, ni les incantations ne construisent une nation dans le respect mutuel et dans l'intérêt supérieur des togolaises et des togolais. » réaffirme au passage ce collaborateur de Me Abi Tchessa dont les vérités et le pragmatisme contenus dans ses récentes sorties dérangent au sein du PSR et du CST. Voici pour nos lecteurs, l'intégralité de cet entretien.

Bonjour Monsieur Philippe Matitoma Atakpa, vous êtes de ceux qui pensent au sein du CST que Faure peut se représenter en 2015 si, « c'est le prix à payer pour avoir les réformes ». Cette idée est-elle partagée par vos amis du CST et quels arguments savez-vous pour les convaincre ?

Philippe Matitoma ATAKPA : Bonjour ! Le Togo est dans une situation sociale difficile. Les richesses sont mal réparties, ce qui crée des inégalités sociales énormes. Les travailleurs sont dans de mauvaises conditions de travail précaires pour la plupart. Ceci est dû en partie au mode de gouvernance qui est empreint d'immobilisme après des années au pouvoir.

C'est pourquoi je pense que les réformes qui permettront d'assainir durablement le climat politique sont supérieures à une candidature ou non d'une personne.

"Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots", disait Martin



Luther King. Il faut oser, et réinventer la politique au Togo, car ni les insultes, ni les mensonges, ni les injures populaires, ni les incantations ne construisent une nation dans le respect mutuel et dans l'intérêt supérieur des togolaises et des togolais.

Je veux voir les réformes constitutionnelles et institutionnelles se réaliser sur la Terre de nos Aïeux. Nous sommes étonnés que la majorité

parlementaire Unir ait rejeté le projet de loi que le gouvernement a soumis à l'Assemblée nationale. Quand vous écoutez les responsables d'Unir, ils justifient leur rejet du fait que les réformes telles que proposées risquent d'empêcher Faure Gnassingbé de se présenter aux prochaines élections. C'est regrettable, car si les réformes sont justes, nécessaires et qu'elles apportent un progrès pour notre pays, alors les députés ont la responsabilité morale vis-à-vis du peuple de voter cette loi. On ne peut pas voter une loi ou refuser de voter une loi en regardant une seule personne. Une loi, et notamment la loi sur les réformes constitutionnelles, engage le destin d'un pays.

Tant que M. Faure Gnassingbé ne sera pas candidat à leurs yeux, il n'y aura pas de réforme. Or sans réforme, il n'y a pas de limitation de mandat et le mode de scrutin reste très favorable à la majorité en place. Justement parce que je veux que les choses changent dans mon pays, je me dis que les réformes sont plus

suite à la page 5

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

COMMUNIQUE EN FRANÇAIS FACILE (NUMERO 2)

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) porte à la connaissance de toute la population que les frais d'adhésion au crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) sont fixés à 1000 F CFA par personne.

Cette somme est destinée à l'établissement de la carte de membre du demandeur du crédit APSEF.

Le demandeur du crédit APSEF ne paiera cette somme que lors du déblocage effectif de son crédit.

Outre les frais d'adhésion fixés à 1000 F CFA, le demandeur paiera une assurance de :

- 150 F s'il désire prendre un crédit de 30 000 F ;
- 100 F s'il souhaite obtenir un crédit de 20 000 F ;
- ou encore une assurance de 50 F dans le cas où il souhaite obtenir un crédit de 10 000 F CFA.

Le demandeur du crédit APSEF ne doit verser aucun autre montant à part les frais d'adhésion de 1000 F CFA et les frais d'assurance.

Le FNFI appelle la population togolaise et les demandeurs de crédit APSEF à rester vigilants et à ne verser aucun autre montant supérieur à ceux indiqués.

Le FNFI appelle ses Institutions de microfinance partenaires à veiller au strict respect de ces dispositions. Pour toute information, rendez vous dans l'institution de microfinance partenaire la plus proche de vous.

FNFI, c'est le microcrédit pour tous.

Prosper HOUENOU

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

COMMUNIQUE EN FRANÇAIS FACILE (NUMERO 3)

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) porte à la connaissance de toute la population et des demandeurs du crédit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) que ses Institutions de Micro finance partenaires sont les suivantes :

CECA, CEF-MEF, COCEC, COECEPT, COOPEC AD, COOPEC ILEMA, COOPEC SIFA, ECHOPPE-TOGO, FUCEC-TOGO, MEC-D, MUFEC, MUTUELLE AKWABA, MUTUELLE ASJD, PROMOFINANCE, U-CMECS, UMECTO, URCLEC et WAGES.

Pour toute information complémentaire sur le produit APSEF, rendez-vous dans les dites institutions de microfinance partenaires.

FNFI, c'est le microcrédit pour tous.

Prosper HOUENOU

Interview de M. EGBARE Awadi Kobiéssama, lauréat du Prix « WN Emergence » de l'ANPGF « Mon Projet est un Modèle Economique d'Electrification Rurale, de Réduction du coût de l'essence à pompe et de Réduction des gaz à effet de serre, c'est trois en un »

Lauréat du prix « WIN Emergence 2014 » de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF), M. EGBARE Awadi Kobiéssama est un entrepreneur né qui a de grandes ambitions pour le Togo et l'Afrique. Dans cette interview qu'il nous a accordée, il décrit son parcours et son projet de création d'un Réseau de Micro Bio Raffinerie (MBR), un projet économique à fort impact social. Voici l'intégralité de cette interview.

TOGOREVEL : Monsieur EGBARE Awadi Kobiéssama (E.A.K) Bonjour ! L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises vient de vous décerner le prix « WIN Emergence » à l'issue d'une compétition qui a duré un an. Quel sentiment vous anime ?

E.A.K : Bonjour, permettez-moi d'abord de dire merci à votre journal pour cette tribune qui m'est offerte pour parler de mon projet économique à fort impact social : le Projet de création d'un Réseau de Micro Bio Raffinerie (MBR). Pour revenir à votre question, naturellement c'est un sentiment de joie et de grande satisfaction qui m'anime après avoir reçu le Trophée du Prix « WIN Emergence » des mains du Ministre du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective de la République Sœur du Bénin, c'est comme si je venais de remporter une médaille en or lors d'une compétition des Jeux Olympiques. Fre...

TOGOREVEL : Le prix « WIN Emergence » récompense un promoteur dont le projet se trouve à l'étape de formalisation mais dont l'entreprise n'est pas encore créée. Dites-nous en quoi a consisté votre projet et qu'est ce qui a fait sa particularité vis-à-vis des autres ?

E.A.K : Mon Projet qui a retenu l'attention des membres du Jury présidé par le Directeur Général de l'UTB, est un Modèle Economique d'Electrification Rurale, de Réduction du coût de l'essence à pompe et de Réduction des gaz à effet de serre, c'est trois en un. Vous savez le monde entier est à la recherche d'un Modèle de Développement Economique respectueux de l'environnement profitable à tous et à long terme : le Développement Durable. C'est une piste sérieuse que je suggère aux gouvernants dans leur vision d'Emergence Economique. D'après notre Modèle Economique et son montage financier, quand on dote 100 localités en milieu rural par un Réseau de Micro Bio Raffinerie produisant de la Bioélectricité et du Bioéthanol, le coût de l'essence (SP95) à la pompe peut chuter de 15 FCFA par litre ce qui n'est pas rien par rapport au 100 millions de litre d'essence officiellement commercialisé annuellement sur le territoire Togolais. Vous voyez que le profane ne verra pas le lien entre l'Electrification Rurale (un casse tête pour tous Gouvernements en Afrique) et le coût de l'essence à la Pompe un autre enjeu de taille. Je crois que c'est la particularité innovante du projet qui a retenu l'attention des membres du Jury.

TOGOREVEL : Concrètement, comment se fera la création et l'implantation de ce Réseau de Micro Bio Raffinerie (MBR) et quelles sont les localités que vous ciblez pour bénéficier premièrement de ce modèle économique innovant



d'Electrification Rurale ?

E.A.K : Concrètement, nous proposons l'incorporation de 5% du Bioéthanol Anhydre (très sec en eau.) à notre essence (SP95) pour donner un autre carburant plus vertueux, plus économique et plus performant (SP95E5) longtemps utilisé en Europe, aux USA et au Brésil. C'est un Bioéthanol de deuxième génération produit à partir des rebuts agricoles ceci pour éviter la concurrence avec les produits agricoles majoritairement consommés. Le Schéma que nous avons conçu après 4 années d'études de faisabilité, c'est que le Bioéthanol Anhydre sera produit de façon décentralisée dans les localités très enclavées en milieu rural où la matière première organique abonde. Les localités qui nous intéressent potentiellement ce sont des regroupements 20 à 50 ménages que nous appelons dans notre jargon administratif des hameaux ou « Copés » qui sont situés loin des réseaux électriques. Ce sont ces ménages qui donnent des fils à retordre aux programmes d'electrification rurale même décentralisés, ces programmes n'intégrant pas la notion de modèle économique c'est-à-dire qui doit financer et comment payer la facture dans un milieu à faible pouvoir d'achat. Selon notre modèle, les populations rurales fournissent de la matière organique sucrée ou amidonnée à un prix incitatif. Cette matière première est pré transformée pour alimenter les MBR. Les MBR produisent de la Bioélectricité (qui est fournie aux ménages ruraux à un faible coût) et du Bioéthanol. Le Bioéthanol produit en petite quantité dans ces fermes

est centralisé dans un Dépôt où la certification qualité est faite. Le produit final certifié est convoyé par les camions citernes à la STE (Société Togolaise d'Entreposage) où le Bioéthanol anhydre est incorporé (Blending) à l'essence importé avant d'être livré aux Stations de Service. Nous allons commencer avec la Préfecture de Blitta où j'ai fait les études de faisabilité. C'est une localité que je connais très bien surtout pour son potentiel agricole pour y avoir fait toute mon enfance. Nous espérons par ce premier réseau de MBR une production de 6 500 m3 du Bioéthanol anhydre. Après cette phase expérimentale, si tous les agents économiques l'apprécient, le projet sera étendu dans les 5 Régions Economiques du Togo, soit un réseau par Région à l'horizon 2020, puis à toutes les préfectures à l'Horizon 2025/2030. Puis que le parc automobile actuel ne permet pas un mélange de plus de 5% le surplus de la production sera exporté sur le marché européen ou la demande en Ethanol est très forte.

TOGOREVEL : Quels sont les changements que ce projet apportera au niveau des populations rurales togolaises et pourquoi pas pour les autres consommateurs en général ?

E.A.K : Je vous laisserai plutôt le soin d'apprécier l'impact économique et social du Projet quand il sera mis en œuvre.

TOGOREVEL : Si nous avons bien compris il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans une politique communautaire activement portée

par des instances supranationales comme la CEDEAO et l'UEMOA, dans quelles conditions allez vous exporter cette technologie ?

E.A.K : Oui le projet s'inscrit dans le cadre du Programme PRODEF de l'UEMOA et du Programme Régional Biomasse Energie de la CEDEAO en se basant sur deux études que j'ai lu enlétant :

« ETUDE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE ETHANOL DANS L'ESPACEUEMOA »

« EVALUATION DU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES BIOENERGIE AUTOGO. »

Il est évident que si l'exemple togolais s'avère un succès, nous allons dupliquer ce modèle dans les autres pays d'Afrique qui ont les mêmes réalités énergétiques. Nous comptons donc signer des Contrats d'exclusivité avec les fournisseurs.

TOGOREVEL : Pour réaliser ce projet, vous avez besoin sans doute d'un important financement. Comment comptez-vous y arriver ? Il ya-t-il des promesses en vue ?

E.A.K : Vous avez vu juste, pour installer un réseau de Micro Bio Raffinerie, (MBR) il faut un investissement d'environ 3.5 milliards de F CFA (C'est une estimation grossière). Un seul réseau peut générer une masse financière annuelle d'environ 2.5 milliards directement injectée dans l'économie togolaise. Nous Comptons installer à terme à (l'Horizon 2025-2030) 35 réseaux soit un réseau par Préfecture pour couvrir tout le Togo, cela pourrait porter le Taux d'electrification rurale à 90% alors que ce taux est actuellement à moins de 5%.

Ma préoccupation c'est de pouvoir mobiliser un financement en vue de monter une MBR Pilote. Je n'ai pas eu de promesse formelle, mais avec cette médiatisation que vous me faites, je crois que de bonnes volontés me viendront en aide. Si 40 bonnes volontés m'apportent un appui d'un million chacun, cela me permettra de réaliser mon rêve, un rêve réaliste.

TOGOREVEL : Aujourd'hui vous êtes lauréat « WIN Emergence ». Quels sont vos attentes par rapport à cette initiative de l'ANPGF ?

E.A.K : L'ANPGF nous a promis un accompagnement, le Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire nous l'a réitéré au cours de la soirée gala, nous ne doutons pas de la sincérité des officiels. Pour ma part j'ai besoin d'un financement de 40 500 000 F CFA sous forme de subvention pour concrétiser mon projet c'est - à- dire pouvoir monter une MBR pilote afin d'attirer les lourds investissements comme ceux de la BOAD, de la BAD ou même de la Banque Mondiale puisque c'est un projet de développement. Pour aller vers ces institutions il faut un produit fini, s'entourer des experts négociateurs, des conseils financiers et juridiques, tout cela a un coût que ma petite poche ne peut supporter. J'ai déjà investi quelques millions pour l'étude de faisabilité qui s'est étalée sur 4 ans.

TOGOREVEL : La prochaine étape sera sans doute la création de votre entreprise. Pensez-vous disposer à

l'heure actuelle de tous les atouts pour réussir ?

E.A.K : Mon Entreprise est déjà formalisée E.G.B.@L.I.E ENERGIE SARLU (prononcé EGBALIE ENERGIE) situé à AVEDI SUN CITY à la Boite Postale 18BP 257 LOME Avé dji Contact 22359970 Email egbalienergie@gmail.com L'annonce légale est parue dans TOGO PRESSE en date du 14 Août 2014 à la page 8. C'est une petite SARL dotée d'un Capital d'un million insignifiant par rapport aux investissements futurs que nous comptons solliciter. Conscient de cela, nous comptons ouvrir notre Capital en transformant la petite SARLU en SA que nous comptons appeler « Société Africaine d'Agro Energie et de Technologie SAAET ». Le projet dans sa globalité peut être consulté au Cabinet de Me Ayélé H.AYTE-TOGBASSA-AKODO situé au Carrefour LIMOUSINE Immeuble de la Poste.

Les atouts oui, le fait même de remporter ce prix est un véritable atout.

TOGOREVEL : Si on pouvait revenir sur votre profil en tant qu'entrepreneur, qu'elle a été votre parcours professionnel ?

E.A.K : Je peux dire à 32 ans que j'ai eu un parcours atypique. D'abord j'ai fait toute mon enfance en milieu rural que j'ai quitté à 21 ans quand la providence a voulu que je poursuive mes études à l'étranger dans un cadre hautement professionnel et de haute technologie : le maritime. En faisant un rapprochement entre ces deux mondes, un esprit intelligent peut transformer positivement le quotidien des milliers de concitoyens vivant en milieu rural dans l'extrême précarité tout simplement parce qu'ils n'ont pas accès à l'énergie. C'est ce que je tente de faire. Ma conscience me reprocherait si je laisse ces populations dans cet état alors qu'elles sont assises sur une mine d'or, mon succès n'aura pas de sens si je ne leur renvoie pas l'ascenseur. Un adage marin dit que quand vous vous retrouvez dans une barque qui prend de l'eau soit vous échappez ensemble ou vous coulez ensemble... J'ai un sens élever de la citoyenneté qui m'a été inculqué en milieu familial et scolaire, ce qui m'a d'ailleurs permis de représenter à 21 ans le Togo dans un Parlement International des Jeunes. Juste après mon Bac alors même que je n'avais pas reçu une formation en entrepreneuriat, j'ai monté un projet social de 20 mille euro pour mon Lycée, projet qui a reçu le financement de l'Organisation Internationale de la Francophonie OIF. Le Censeur du Lycée Ste Marie de SOKODE qui est toujours en place peut témoigner. Tout ça pour dire qu'on ne crée pas une entreprise pour améliorer sa situation économique, mais pour relever un défi, ce sont ces genres d'entreprises qui peuvent impacter positivement nos économies vue l'immensité des défis à relever.

TOGOREVEL : Monsieur EGBARE A. Kobiéssama Merci et bonne chance.

E.A.K : Non, c'est moi.

Propos recueillis par Germain POULI

INTERVIEW de Philippe ATAKPA du PSR : Suite de la page 3

importantes que la seule candidature de Faure Gnassingbé. A nous maintenant au sein de l'opposition de nous organiser pour le battre dans les urnes car candidature ne veut pas dire victoire. Le Sénégal nous a donné l'exemple avec la victoire de M. Macky SALL.

Depuis de nombreuses années, la population avale des couleuvres. Je me dis qu'il vaut mieux une dernière fois les avaler encore en acceptant la candidature de M. Faure Gnassingbé en échange des réformes qui nous permettront de jeter les bases d'un cadre propice à notre développement.

Pour moi, dans un pays comme le nôtre qui connaît des tergiversations dans son cheminement vers la démocratie, il est important de chercher la confiance des différents acteurs ainsi que de la population toute entière. Nous nageons dans un océan de suspicions sans fin. Nous devons tout faire pour asseoir d'une façon consensuelle les règles qui doivent gérer notre pays et faire en sorte qu'elles soient respectées par tous. Cela ne peut se réaliser que lorsqu'il y a un minimum de confiance.

Certaines personnes du pouvoir trainent des casseroles et pensent qu'en acceptant ce que nous proposons, ils seront cuits demain. A nous de leur donner la garantie de nos propositions. A nous de les rassurer. C'est le prix à payer. C'est un débat que je lance dans

mon camp et à toutes les Togolaises et à tous les Togolais. Je sais que ce n'est pas facile de demander à un peuple qui souffre de se sacrifier encore. C'est une idée qui mérite d'être prise en compte dans nos débats.

Mais le Secrétaire National du PSR, Me ABI Tchessa sur une chaîne a dit que ce point de vue était « personnel » à vous car, selon lui, vous n'avez pas reçu de consignes de sa part pour avancer de telles idées. Peut-on dire qu'il y aura de l'eau dans le gazdu

Philippe Matitoma ATAKPA : J'ai bien dit que c'est une proposition que je fais en mon nom personnel, et pas au nom de mon parti. Le Pacte Socialiste pour le Renouveau a le sens de la nation Togolaise, il est fait de l'esprit de tolérance, et d'ouverture. Un parti politique, pour son dynamisme, ne doit pas faire économie des pensées. Il n'est pas dit d'avoir le même point de vue sur tous les sujets. Ce qui importe est de se demander si l'autre point de vue aussi tient la route.

Cette proposition, je l'ai faite à titre personnel en lisant le climat politique dans le pays ces derniers mois. Je ne suis pas favorable à la candidature de M. Faure Gnassingbé mais si cette candidature nous permet d'avoir les réformes, acceptons-la et organisons-nous en vue de la victoire plutôt que de bloquer les réformes et tourner sans fin en boucle. Voilà la position.

C'est aussi une preuve de démocratie et de culture de respect de l'opinion

de l'autre. Je suis tout à fait d'accord qu'il faut respecter la ligne de conduite d'un parti dont on est membre. Mais dans des situations de blocage, il faut savoir prendre ses responsabilités et proposer des solutions nouvelles. A moi de convaincre mon parti pour faire bouger les lignes.

Il faut dire que vos partenaires du CST semblent ne pas partager la même analyse que vous. Jean-Pierre FABRE chez nos confrères de Victoire Fm s'est insurgé contre une nouvelle candidature de Faure Gnassingbé en 2015 en disant qu'il ne l'imaginait même pas.

Philippe Matitoma ATAKPA : J'ai fait cette proposition sur la base de l'idée qu'aucun parti politique pris individuellement ne peut construire notre pays le Togo. Pour construire un Togo nouveau, il faut qu'on puisse dépasser certains divages. Cela ne veut pas dire abandonner le combat politique que nous menons depuis plusieurs années mes amis et moi. Mais il faut relire la situation politique dans laquelle nous sommes depuis les dernières législatives et avancer. Je suis un homme fidèle aux principes républicains. Quand je vois les forces politiques en place, en tant que militaire de formation et en fonction de mes forces, je dois adopter une attitude pour gagner ou pour limiter les dégâts.

Pour éviter de radoter, admettons que M. Faure Gnassingbé décide d'être candidat et que la Cour

constitutionnelle valide cette candidature, que ferons-nous au CST ? Quelles forces avons-nous ? Abrégeons la souffrance du peuple en obtenant ces réformes qui nous permettront de libérer notre pays d'ici peu. Cela dépend s'il faut prêcher dans le désert ou s'il faut être pragmatique : il y a matière à réflexion.

N'est-ce pas le début d'une crise au sein du CST ?

Philippe Matitoma ATAKPA : Faisons-nous confiance, parlons le langage de vérité entre nous. Certains concitoyens profitent de la mauvaise gouvernance pour s'enrichir au détriment de nombreuses vies opprimées, éliminées et brisées. C'est pour stopper cette mauvaise gestion de notre pays que nous avons créé le CST. Jusqu'alors, je ne suis pas contre les positions du CST mais je fais juste une autre proposition.

C'est en échangeant et en confrontant nos idées que nous serons plus performants. Dans la vie, il faut oser, nous avons le devoir et l'obligation de bousculer les habitudes sinon nous sombrerons tous. Le CST est créé pour lutter pour la démocratie. Donc je ne pense pas qu'il y aura une crise au sein du CST sous prétexte que j'ai proposé un autre schéma.

En l'état actuel, croyez-vous en une victoire de l'opposition en 2015 ?

Philippe Matitoma ATAKPA : Nous devons rassembler tous nos moyens, notre intelligence, notre volonté

pour arracher cette alternance et cela passe par les réformes. Il ne suffit pas d'arracher l'alternance mais il faut sauver les valeurs de la démocratie, de la vie humaine, de la parole donnée, de la vérité, de l'honnêteté, et de la solidarité. En dépit des circonstances, le CST et l'ARC-EN-CIEL doivent aller à ces présidentielles d'une façon unitaire. Nous devons nous présenter d'une façon unie devant le peuple. Nous devons taire nos querelles stériles. Le gibier le mieux partagé est celui qu'on partage avant d'aller à la chasse. Donc chacun des partis politiques composant ces deux blocs doit connaître son rôle « avant-pendant-après » ces présidentielles. Si tout ceci est fait, le candidat de l'opposition sera élu en mars 2015.

Qu'est-ce qui, selon vous, manque à l'opposition pour faire une razzia électorale en 2015 ?

Philippe Matitoma ATAKPA : Il faut éviter de pleurer et de trop magnifier le passé. Obtenons un présent politique démocratique et stable afin de léguer un futur magnifique à nos enfants. On ne doit pas s'ignorer au sein de l'opposition car chacun a sa partition à jouer. L'alternance, c'est d'abord la victoire de la cohésion, la victoire d'une opposition fédérée au-delà des conditions et des egos. La victoire, c'est la preuve que, face à l'adversité, une opposition qui sait se rassembler peut reprendre en main son destin.

Source Agence Afreepress



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 2157/14 / CNSS/DG/DA-SP

COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le plaisir d'informer le public qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis à Baguida d'une contenance superficielle de 27 ha 25a 98ca, objet du Titre foncier N°21.583 RT issu de la fusion des titres fonciers n° 13753, 5973 et 1814.

La collectivité KPELE HLOMADI élève des prétentions de droit de propriété sur ledit immeuble et a assigné la CNSS par devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a ordonné une expertise immobilière afin de situer le TF n°21.583 par rapport à l'immeuble dont la collectivité KPELE HLOMADI prétend être propriétaire.

Sans attendre les résultats de l'expertise, il est revenu à la connaissance de la CNSS que la collectivité KPELE HLOMADI, estimant être propriétaire des lieux, aurait approché des éventuels acquéreurs en vue de la vente des parcelles de terrain issues du TF n°21.583.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui s'évertuerait ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain auprès de la collectivité KPELE HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété de la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre foncier n°21.583 RT

Pour toute information, s'adresser à la **SCP AQUEREBURU & PARTNERS**

Société d'Avocats, Juridique et Fiscal sise au 777, Avenue Kléber DADJO,

Tél : 22 21 05 05, B.P. 8989.

Fait à LOME, le 18 AOUT 2014



Pour plus de visibilité LE CONAPP LANCE SON MAGASINE «CONAPP MAG» ET SON SITE INTERNET



Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a désormais un magazine d'informations et un site internet. Il s'agit en effet de « CONAPP Mag » et du www.conapp-togo.com lancés officiellement le mardi 19 août dernier à la maison de la presse. Les responsables de divers regroupements de professionnelles de médias, plusieurs autorités dont le Vice-président de la HAAC, M. Donko Balogoum ont assisté à la cérémonie de lancement des deux canaux d'informations en présence du Président du CONAPP Jean-Paul AGBOH-AHOULETE et un parterre de journalistes.

Pour le Président du CONAPP, le magazine et le site internet sont mis sur pied pour faire connaître le CONAPP et vulgariser ses activités. Ils visent aussi à établir un lien permanent entre les membres et les partenaires de cette association, qui est la plus représentative des patrons de presse sur toute l'étendue du territoire. CONAPP Mag, le bulletin d'informations des activités du CONAPP édité en 12 pages, toutes en couleurs et publié trimestriellement renferme une dizaine de rubriques. On peut y voir l'Editorial, l'Entretien, actualité, NTIC, l'entreprise de presse qui allume ses projecteurs sur un organe

de presse membre du CONAPP. Il y a aussi des rubriques intéressantes comme Chronique, Mieux savoir, question de citoyen. « CONAPP MAG ». Au cours du lancement, le numéro 00 a été distribué gratuitement. Il est aussi en téléchargement libre sur le site de cette association. Le site internet permet également de relayer les activités du CONAPP à travers le monde. Sur la page d'accueil on a des rubriques comme association, activités, agenda, multimédia et contacts. Il faut ajouter qu'avec la création de ce site, la boîte électronique de cette association a aussi changé. L'e-mail du CONAPP est désormais conapptogo@conapp-togo.com. Depuis le renouvellement de son Bureau, le CONAPP a entrepris plusieurs chantiers. Au lancement de ces deux canaux d'informations s'ajoutent, d'autres activités comme la mise en place des points focaux dans les 5 régions du pays, la révision de ses textes fondamentaux et son appel à la mobilisation contre la propagation de la fièvre hémorragique à virus Ebola. Le Vice-président de la HAAC a alors félicité les membres du CONAPP pour le travail abattu en si peu de temps et souhaité qu'ils aient plus d'abnégations pour pouvoir animer ces deux médias lancés.

L K

Le Fonds d'aide à la culture joue les prolongations LA DATE DE SOUMISSION DES PROJETS PROROGEE AU 5 SEPTEMBRE



Initialement prévue pour s'achever le 20 août, le dépôt des dossiers pour l'exercice 2014 du Fonds d'Aide à la Culture (FAC) a été prorogé au 05 septembre prochain. L'annonce a été faite ce mardi par Kossi Midiabalo Tinaka, le Directeur du FAC. Ainsi, tous les promoteurs et acteurs culturels désireux de soumettre les dossiers de financement au fonds pour le compte de l'année en cours sont priés de le faire avant cette date.

Depuis donc le lancement et l'ouverture des soumissions des projets, les artistes et autres promoteurs culturels ne cessent de faire le déplacement de la Direction du FAC. Plusieurs projets ont été déjà soumis, selon le Directeur

du FAC Kossi Tinaka, qui explique que l'engouement des artistes par rapport à ce fonds témoigne de son importance pour une professionnalisation voire une industrialisation du secteur culturel du Togo.

Lancé le 16 juillet dernier, l'exercice 2014 du Fonds d'aide à la culture (FAC), un projet qui représente un atout considérable pour les acteurs culturels togolais, suit son cours normal. Le Fonds a bouclé récemment son premier exercice durant l'année 2013 sur une note de satisfaction des autorités qui ont à cœur la professionnalisation du domaine culturel togolais.

Pour cette année 2014, le budget alloué pour ce fonds s'élève à 300 millions Fcfa. En effet selon les autorités du ministère en charge des arts et de la culture, le secteur fait aussi partie des pôles capables d'amener notre pays à atteindre les objectifs tels qu'inscrits dans le document de stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).

Les projets à soumettre doivent concerner les 5 domaines des arts et de la culture définis à savoir: les arts de la scène, les arts plastiques, le patrimoine culturel, le cinéma et la littérature.

Paul K

Le grand banditisme refait surface à Lomé DEUX PRESUMES MALFRATS APPREHENDÉS POUR VOL DE MATERIEL INFORMATIQUE

Depuis quelques temps, le grand banditisme, les vols et les braquages refont surface à Lomé. Il y a deux jours, la police togolaise présentait deux malfrats appréhendés pour vol commis dans le quartier Totsi.

Les deux (2) hommes, Komigan Kpoti et Samuel Boka ont été interpellés mercredi par le commissariat de police du troisième arrondissement de la ville de Lomé pour vol d'ordinateurs portatifs, de bureau et d'autres matériels informatiques. Selon l'officier de police, Aleti Silitoki, c'est dans la nuit de mardi

que ces malfrats avec l'aide de deux complices, ont sauté la barre de protection de l'entrée d'une boutique de vente et de réparation d'appareils électroniques dans le quartier Totsi.

« Ils ont emporté vingt-cinq (25) ordinateurs portables dont dix-sept (17) en réparation et huit (8) en vente, sept (7) écrans de bureau, dix (10) disques durs, deux (2) portables de marque Samsung, divers chargeurs et batteries », a-t-il précisé. Après les investigations, les deux autres malfrats sont en fuite et

en possession de dix (10) disques durs et de deux ordinateurs portables.

Il faut souligner que les vols de matériels informatiques deviennent récurrent à Lomé et s'opèrent parfois en plein jour. Ceci serait peut-être un signal aux forces de sécurité pour la réactivation des opérations araignées qui avaient à l'époque considérablement contribué à réduire les taux de grand banditisme et de criminalité au Togo.

Pablo ZOUBE

Festival de slam LE FESLAM 1 EST RENTRE DANS L'HISTOIRE



Du 11 août au 17 août 2014, les slameurs et les férus de belles rimes ont célébré le slam à travers le festival de Slam dénommé (FESLAM) « je slamme mon cours ». Co-organisée avec la famille « plume nègre » et le Club UNESCO de l'Université de Lomé, la première édition s'est déroulée à la Blue Zone de Cacavéli dans la banlieue nord de Lomé autour du thème « 1914-2014, un siècle après la première guerre mondiale; l'Afrique ». Plusieurs activités, notamment des ateliers d'écriture et de performance, des scènes ouvertes, des spectacles et des projections de

films sans oublier le concours de slam, ont meublé ce festival de slam qui se veut un cadre d'échanges, d'amusement et d'apprentissages. « On a remarqué que la jeunesse de maintenant maîtrise mieux les chansons que les cours, on a pensé les aider en rendant les chansons en cours. Donc, le FESLAM c'est une plateforme où on peut s'amuser tout en apprenant », a expliqué M. KOUNKEY Ekoue alias Kaporal Wisdom, responsable de l'organisation de ce festival. Pour le représentant de la Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Oviqwe, le thème du festival montre la lutte que mène la jeunesse pour promouvoir la tolérance et l'amour dans la société. Il a également salué l'initiation d'une telle rencontre qui vient à point nommé pour occuper les élèves pendant les vacances, une période de tentations de toutes sortes. Après cette première édition marquée d'un bilan satisfaisant, le projet de la deuxième est déjà mis en branle. Selon les organisateurs, le FESLAM 2 va se dérouler autour du thème: « la jeune fille, l'éducation et le développement ».

L K

Réflexion sur l' « Approche Basée sur les Droits de l'Homme » UN ACCENT PARTICULIER MIS SUR LE DROIT A LA SANTE



Depuis mardi dernier à Lomé, les représentants de différents ministères et institutions sont en réflexion sur « l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH) ». Cette rencontre appuyée par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH-Togo) a pour mission de permettre aux participants d'orienter les politiques publiques vers le respect des droits de l'homme, en particulier ceux des populations les plus vulnérables. C'est le ministre de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Mawussi Djossou SEMONDJI qui a présidé à l'ouverture des travaux de ce séminaire en présence de la Représentante Présidente du HCDH au Togo, Mme Ige Olatokumbo.

L'ABDH est un cadre conceptuel, une méthodologie pratique qui vise à placer les droits des populations marginalisées et discriminées au centre des politiques de développement. Ce séminaire a donc pour objectif de favoriser l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques de développement. Il est également question de capitaliser les acquis des formations antérieures de ce programme afin de doter les bénéficiaires des capacités complètes sur l'ABDH. L'accent est particulièrement mis sur le domaine de la santé. En effet le droit à la santé a un effet sur la réalisation d'autres droits de l'homme, notamment le droit à l'eau, à l'alimentation et à l'éducation. Ce droit est aussi une priorité pour le gouvernement togolais.

« Le choix du secteur de santé va favoriser la meilleure orientation pour l'intégration des aspects clés de l'approche basée sur les droits de l'Homme au suivi et à l'évaluation des politiques publiques » a expliqué le ministre Djossou SEMONDJI. Pour lui, cette rencontre est une excellente occasion de réfléchir sur la meilleure manière de mettre en œuvre certaines recommandations de la SCAPE 2013-2017 dans laquelle le Gouvernement entend « renforcer l'approche basée sur les droits de l'Homme dans l'élaboration des cadres législatifs, de politiques, de programmes et du budget ». Pour Mme. Ige Olatokumbo, l'accent mis sur le droit à la santé va permettre aux participants de réfléchir sur les actions à mener et les outils à développer dans ce secteur pour le Togo. A l'issue des réflexions, le gouvernement va recueillir des recommandations pour permettre une bonne mise en œuvre de l'ABDH.

Hubert LENOIR

Exposition et vente d'œuvres d'art GUGEL GALLERY ACCUEILLE LA COLLECTION « EXODUS » DE LANDU JAH



L'artiste plasticien et sculpteur congolais Landu Jah expose depuis hier au Gugel Gallery à Kodjoviakopé sa collection 2014 baptisée « Exodus ». Composée de 17 tableaux, cette nouvelle collection aborde des thèmes comme l'exode rural, l'immigration de masse et les inégalités sociales. Landu Jah dans sa collection « Exodus » s'appuie sur des

techniques non conventionnelles et présente des créations très colorées réalisées avec des matériaux divers tels que l'huile à moteur, du vinyle, de l'acrylique ou de la colle. La matière la plus utilisée pour cette création est du textile récupéré. A travers la revalorisation des matériaux rejetés, l'artiste montre son engagement dans la protection de l'environnement. « Je cherche

surtout à sensibiliser la société sur la surconsommation, la bonne gestion des déchets et la seconde vie que peuvent avoir les différents matériaux que j'utilise », explique-t-il.

Pour Madame Justine ABECASSIS, responsable Marketing de Gugel Gallery, sa structure a été beaucoup touchée par l'engagement de l'artiste dans la protection de l'environnement et l'originalité de sa collection.

L'artiste plasticien et sculpteur Landu Jah, depuis son plus jeune âge est attiré par l'art. Il s'inspire d'affiches de cinéma pour ses premières créations dans son pays natal en République Démocratique du Congo. Plus tard, il s'initie au Librisme, un mouvement artistique basé sur une totale liberté artistique dans la création, la technique et l'usage des matériaux. Son passage en Afrique de l'Ouest, précisément au Ghana, Burkina Faso et Bénin lui permet de parfaire son art.

Londou KAWANA.

CAN Maroc 2015 MALGRE LA MENACE EBOLA, PAS DE REPIT POUR LE NOUVEAU SELECTIONNEUR DES EPERVIERS



Tchakala il y a une semaine.

Conscient de l'objectif qui lui a été assigné lors de la signature de son contrat en juillet dernier, Tchanilé Tchakala met toutes les chances de son côté. Entre autres objectifs, le nouvel entraîneur devra qualifier les Eperviers du Togo pour la Coupe d'Afrique des Nations, CAN-Maroc 2015.

Et pour renforcer son équipe, M. Tchanilé a entamé depuis quelques jours en Europe, une tournée de prospection. Objectif, aller à la rencontre de jeunes talents pour renforcer la sélection nationale. Son périple le conduira en France, au Pays Bas, en Allemagne etc.

"Il y a certains joueurs qu'il faut repositionner, il y en a qu'il faut ramener en sélection. J'ai déjà discuté avec les parents de Mlapa et de Mathieu Dossevi, je suis en train de voir avec un jeune joueur togolais qui s'appelle Amevor qui évolue en Allemagne, je suis en pour parler également avec un certain Amavi" a expliqué, Tchanilé Tchakala avant son départ. Rappelons que le Togo, dans le cadre de la CAN Maroc 2015, est logé dans la poule D au côté de la Guinée, du Ghana, et de l'Ouganda.

Denis GOSSOU

Sur demande de la Fédération Togolaise de Football (FTF), le match qui doit opposer le Togo à la Guinée le 5 septembre prochain relativement aux éliminatoires de la prochaine Coupe des d'Afrique des Nations (CAN), a été délocalisé au Maroc. Cette demande de délocalisation de la rencontre fait suite à l'épidémie de la fièvre à virus Ebola qui sévit en Guinée depuis quelques mois, et dont les victimes se comptent par centaines. Dans la maison Epervier, les préparatifs ne semblent pas atteints par cette menace. Les dirigeants ont en effet mis sur pied, depuis quelques jours, une sélection locale. Celle-ci a entamé les séances d'entraînement sous l'égide de l'entraîneur national Tchanilé

Retour au bercail

APRES LES JO DE SOTCHI MATHILDE ET ALESSIA EN VISITE AU TOGO



Pour les deux athlètes qui ont représentés le Togo aux Jeux Olympiques d'hivers de Sotchi, l'heure est au ressourcement. Elles sont arrivées au Togo dans le week-end, selon la Fédération togolaise des Sports de Glisse (FTSG). Il s'agit de Alessia Dipol (Salom géant) et Mathilde Petitjean (Ski de fond), porte-drapeau de la délégation

togolaise. Au cours de leur séjour au Togo, les deux skieuses vont rencontrer les responsables du Comité National Olympique Togolais (CNOT), la ministre des sports et des loisirs, Angèle Amouzou-Djaké et d'autres autorités togolaises. De même, la visite permettra à la FTSG de convaincre la Direction des

sports à reconnaître officiellement cette fédération, déjà reconnue par le CNOT et qui a participé à une édition des Jeux Olympiques. Nicolas Pamanou, le Directeur technique de la FTSG explique que la fédération a fait ses preuves et n'a plus rien à prouver.

A Sotchi, le Togo est arrivé 68e sur les 88 pays participants, mieux que certains pays qui ont une longue culture de sports de glisse. Rappelons qu'aux JO de Sotchi, Mathilde s'était classée 67e sur 76 lors de l'épreuve féminine des 10 kilomètres de ski de fond avec un temps de 37'26". Alessia, pour sa part, a fait deux courses. A la première sortie, elle a fini 55e au classement général. Lors de la 2e sortie, elle n'a pas pu terminer la course pour cause de mauvaises conditions météo.

La Rédaction

Handball

STAGE DE PASSAGE DE GRADE CONTINENTAL DES ARBITRES DU 15 AU 25 AOUT A LOME

27 couples-pairs d'arbitres fédéraux et de zone des fédérations affiliées à la Confédération africaine de handball (CAHB) prennent part, du 10 au 25 août à Lomé, à un stage de passage de grade continental. Ce stage s'inscrit dans le cadre de son projet de développement de la discipline en Afrique et surtout de l'arbitrage. Il s'agit précisément pour la CAHB de relever le niveau des arbitres africains afin qu'ils soient également sollicités lors des compétitions mondiales de Handball. Les participants venus d'Egypte, du Tchad, de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la FDC, du Congo-Brazzaville, de l'Angola et du Togo sont formés sur trois aspects du jeu de Handball, notamment les aspects technique, physique et psychologique.

S'agissant de l'aspect technique, il sera question de familiariser les participants aux nouvelles règles internationales de la discipline en vue d'une meilleure compréhension de la structure du jeu, en l'occurrence la défense, ses différentes formes et phases ainsi que l'attaque. L'aspect physique sera consacré à la pratique dans le but d'évaluer le degré de résistance et d'endurance des arbitres sur le terrain tandis que l'aspect psychologique concernera la maîtrise de stress en vue du contrôle des situations lors des compétitions pour des prises de décisions dans des postures difficiles.

L'encadrement est assuré par trois formateurs-experts de la CAHB, Aimé Mbengue du Sénégal, Kuété Tatsabon Laurent du Cameroun et Konan Kouassi Kevin de la Côte d'Ivoire.

Denis GOSSOU (Stagiaire)

REMERCIEMENTS & ANNONCES

Le Directeur de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) ex-SOTOCO La Communauté Catholique Ste Rita D'Agbonou Koéroma La Famille ADRY au Togo, au Bénin et au Ghana, M. ADRY N'dokpo Prosper, ses femmes et ses enfants à Adetikopé, M. ADRY Kokou Dodji à Accra au Ghana, Mme ADRY Adjo Judicaëlle et son enfant à Cotonou au Bénin, Rév Pasteur ADRY Komlan Hyacinthe, sa femme et ses enfants à Lomé, M. ADRY Bonchemin Christophe, Journaliste à Lomé et sa femme, Veuve EKLOU Ahouefa, épouse ADRY à Atakpamé Les familles TODJEHOUN, SOWOU, EKLOU, AGBODAZE, ZIDOL Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté:



ADRY Miwonou Nestor

Chauffeur à l'ex-SOTOCO à la retraite, pieusement endormi dans le Seigneur le 6 août 2014 dans sa 67ème année.

Les cérémonies funéraires se dérouleront selon le programme ci-après:

Vendredi 22 août 2014

20h : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt

22h : Veillée traditionnelle au domicile du défunt

Samedi 23 août 2014

6h : Chapelle ardente

7h 30 : Levée du corps

8h : Messe d'enterrement en l'église Ste FITA d'Agbonou-Koéroma,

10h : Inhumation au cimetière de Talo à Atakpamé.

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt

Dimanche 24 août 2014

Messe d'action de grâce en la même église à Agbonou-Koéroma

Maison mortuaire : Domicile du défunt à Atakpamé au quartier Agbonou

Assiyéyé en face de la Direction Régionale de l'INAM



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor - BP : 81213-Lomé-Togo
 Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 - Email : conapptogo@yahoo.fr